

INTITULÉ :

FORMATION : DEVENIR RÉFÉRENT HANDICAP DANS UN ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Référent Handicap ou futur Référent Handicap en organisme de formation, Responsable Certification Qualiopi, Référent Qualiopi, Dirigeant Organisme de Formation.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation à distance sous la forme de visioconférences participatives.
- Inscription à réaliser 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.

DURÉE

7,00 heures.

DATES (prévisionnelles)

À définir

LIEU

À distance

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 09 74 19 00 20 ou par mail à l'adresse referents@insyst.fr afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.

HORAIRES

- Les formations en visioconférence seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 12H30 et entre 13H30 et 17H.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 3
- Maximum : 8

TARIF

INTER : 590,00 € HT INTRA : 1 300,00 € HT
Exonération de TVA, article 261.4.4 a du Code Général des Impôts.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Objectifs visés : Acquérir les compétences nécessaires pour devenir référent handicap et assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'un organisme de formation.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Appréhender le cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle des PSH
- S'approprier les différentes situations de handicap et leurs besoins de compensation
- Identifier les réseaux partenaires mobilisables
- Identifier les rôles et missions d'un référent handicap
- Répondre aux critères qualités du référentiel qualité Qualiopi

CONTENU

Le cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle continue des Personnes en Situation de Handicap

- La reconnaissance administrative du handicap : De la loi du 11 février 2005 à aujourd'hui
- Rôles et responsabilités du référent handicap
- Droits des personnes en situation de handicap

Qu'est-ce que le handicap ?

- Définition de la notion de handicap
- Les différentes catégories de handicap
 - Les quatre grandes familles de handicap : moteur, sensoriel, psychique et intellectuel/cognitif
 - Caractéristiques et besoins spécifiques de chaque type de handicap

Les acteurs et ressources mobilisables dans le cadre de la formation professionnelle

- Les aides et prestations de l'Agefiph
- Les acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des PSH en formation professionnelle continue
- Le service « Ressource Handicap Formation » (RHF)

Adapter les formations et les locaux

- Accessibilité des locaux et des outils pédagogiques
- Adaptations pédagogiques : supports de cours, modalités d'évaluation, etc.

Les missions du Référent Handicap au sein d'un centre de formation

- Application dans une démarche de Certification QUALIOP1
- Exigences du Référentiel National Qualité liées aux personnes en situation de handicap
- Les 11 indicateurs faisant référence aux personnes en situation de handicap (dont l'indicateur 26)

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation continue des connaissances durant la formation
- Échanges continus avec le formateur
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

- Émargement électronique des participants et du formateur par demi-journée
- Certificat de réalisation remis en fin de formation
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Interview, mise en situation, exercices
- Contrôles des connaissances, corrections appropriées et validation des acquis à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant.

Éléments matériels :

- Visioconférence sur ZOOM, téléphone et mail.

Nécessité pour le participant de disposer d'un ordinateur avec connexion Internet, webcam et micro permettant l'utilisation de visioconférence.

Documents fournis :

Supports de cours au format numérique partagés et transmis au participant durant la formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ACTION DE FORMATION

- Formation synchrone, réalisée à distance en visioconférence via l'application Zoom
- Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique, par visioconférence, téléphone et mail, pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours :
Du lundi au vendredi de 9H à 17H
Tél. : 09 74 19 00 20 – Mail : referents@insyst.fr
- Informations communiquées tout au long de la formation, par le formateur, au participant, sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne.
- Mise en place par le formateur, tout au long de la formation, d'évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation.